



Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

PSP

SEX2130

Ethique et morale de la famille et de la sexualité

[30h] 3.5 crédits

Enseignant(s): Henri Wattiaux
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Sensibiliser les étudiants à la spécificité de la démarche éthique dans l'évaluation in actu exercito des attitudes et des conduits impliqués dans les questions liées à la vie sexuelle, conjugale et familiale.

Etant destiné à des étudiants ayant une qualification universitaire et/ou professionnelle, le cours intègre, autant que possible, l'apport de leurs formations et/ou pratiques respectives.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

En fonction du thème choisi (p.e. : la crise du mariage civil et religieux, rejet de l'institution matrimoniale et engagement ; la "révolution procréatique" et son incidence sur la signification de la sexualité, du mariage et de la famille, et sur l'éthique de la paternité et de la maternité ; les homosexualités, le droit au mariage et à la parenté homo-sexuels ; #)

a) le cours renvoie à une/des publications du titulaire ;

b) une bibliographie sélective (à laquelle l'enseignement fait référence) permet d'étoffer les données de la problématique envisagée

Le cours est ex professo. Compte tenu de ses destinataires (cfr cadre 1 ci-dessus), il fait place aux questions et contributions des étudiants dans le cadre de l'enseignement donné.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis :

Le cours suppose que, dans le curriculum de ses études antérieures, l'étudiant a suivi un enseignement sur les concepts fondamentaux de l'éthique.

Evaluation :

L'examen est oral. Il porte sur la connaissance de la matière enseignée. Il intègre dans son appréciation l'originalité avec laquelle l'étudiant a assimilé l'enseignement donné et se situe personnellement par rapport à lui.

Support :

Cfr cadre 3, Contenu et méthode

Encadrement :

aucun

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM22	Deuxième licence en criminologie	(3.5 crédits)	
ISP21	Première licence en philosophie	(3.5 crédits)	
ISP22	Deuxième licence en philosophie	(3.5 crédits)	
SEX22	Deuxième licence en sciences de la famille et de la sexualité	(3.5 crédits)	Obligatoire